

# Conditions générales de ventes

## **Article 1 - Champ d'application des conditions générales de vente**

Les présentes conditions générales régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées sur le site [www.campingsaintpoint.com](http://www.campingsaintpoint.com) . Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients.

Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui –même et toute personne participant au séjour.

Conformément à la loi en vigueur, les présentes conditions générales sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours. Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

## **Article 2 - Conditions de réservation**

### **2.1 Prix et règlement**

Le prix des séjours est indiqué en euros, TVA comprise. L'attention du client est attirée sur le fait que n'est pas comprise dans le prix la taxe de séjour.

Pour les réservations emplacement camping : Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du montant total du séjour

Pour les réservations location : Toute location est nominative et ne peut être cédée. La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du montant total du séjour et des frais de réservation.

Pour tout retard non signalé, la location/l'emplacement devient disponible 12 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat de réservation. Passé ce délai, et en l'absence de message écrit, la réservation sera nulle et l'acompte restera acquis à la direction du camping.

### **2.2 Réservation et paiement**

Les réservations se font par téléphone, par correspondance ou par internet sur le site [www.campingsaintpoint.com](http://www.campingsaintpoint.com). Toute réservation doit être accompagnée d'un versement incluant :

- Les acomptes correspondant à : 30 % du prix global de votre location et d'éventuelles prestations complémentaires
- 100 % du prix de la prime d'assurance annulation / interruption de séjour si vous souhaitez y souscrire.

LE SOLDE DU SÉJOUR est à régler 30 jours avant la date d'arrivée. Aucune déduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé. Toute réservation non soldée conformément aux conditions générales de vente sera annulée.

### **2.3 Annulation**

Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation. Ce contrat vous offre une garantie annulation qui permet d'obtenir le remboursement des sommes versées en cas d'annulation de votre séjour ou de départ anticipé sous certaines conditions (maladie, accident...). La cotisation de cette option est payable uniquement et intégralement lors de la réservation (3,5% du montant total du séjour hors frais de réservation et taxes de séjour).

Il est rappelé qu'en application des dispositions de l'article L221-28 et suivants du Code de la Consommation, aucune des prestations proposées par le Camping du Lac n'est soumise au droit de rétractation. En conséquence, toute annulation émanant du client après réservation et avant le départ entraînera :

- En cas d'annulation plus de 30 jours avant la date d'arrivée prévue, la conservation par le Camping du Lac des acomptes versés par le client.
- En cas d'annulation moins de 30 jours avant la date d'arrivée prévue, l'obligation pour le client de verser l'intégralité du prix du séjour.

Toute annulation de réservation doit être effectuée par écrit et adressée au camping par lettre recommandée avec accusé de réception. Les délais sont calculés à la date de réception de la lettre avec AR. Dans tous les cas d'annulation, les frais de l'option assurance annulation souscrite lors de votre réservation ne seront pas remboursés.

### **Article 3 - Déroulement du séjour**

#### **3.1 Arrivées et Départs**

En location et en camping : les arrivées s'effectuent à partir de 16h, les départs s'effectuent avant 11h

#### **3.2 Caution**

Une caution de 300 euros par hébergement vous sera demandée le jour de votre arrivée. Elle vous sera remboursée le jour de votre départ, pendant les heures d'ouverture de la caisse, après un état des lieux. La facturation d'éventuelles dégradations viendra s'ajouter au prix du séjour ainsi que le nettoyage si vous ne laissez pas l'hébergement dans un état de parfaite propreté. Si vous ne pouvez être présent lors de l'état des lieux, la caution vous sera retournée par courrier.

#### **3.3 Départ**

Tout retour de clé ou libération de l'emplacement après 11h entraîne la facturation d'une nuitée supplémentaire. Toute prolongation de séjour doit être formulée 24 heures au moins avant la date de départ prévue.

#### **3.4 Animaux**

Les animaux à jour de vaccination sont admis à l'intérieur des locations.

#### **3.5 Règlement intérieur**

Comme la loi l'exige, vous devez adhérer à notre règlement intérieur, déposé à la préfecture, affiché à notre réception et dont un exemplaire vous sera remis sur demande.

### **Article 4 – Responsabilité**

Le Camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur-caravanier qui seraient de son propre fait ; une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire (FFCC, ANWB, ADAC...).

### **Article 5 - Droit applicable**

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance ou du tribunal de commerce de Macon.